

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

ABONNEMENTS :

Canada : \$1.00. — Ville de Québec, États-Unis, et Pays
de l'Union postale, \$1.50 (7 fr. 50).

Doivent être payés d'avance.

Manuscrits, communications et abonnements doivent être adressés à La SEMAINE RELIGIEUSE, 103, rue Ste-Anne, Québec.

La SEMAINE RELIGIEUSE DE QUÉBEC est publiée par l'Action Sociale Catholique, propriétaire, et est imprimée au No 103, rue Ste-Anne, Québec, par *L'Action Sociale Limitée*.

Imp. par L'Action Sociale Limitée 103, rue Sainte-Anne, Québec.

VIN SAINT-NAZAIRE

Archevêché de Québec, 1^{er} août 1905.

Après m'être assuré que la fabrication du vin de messe dit de SAINT-NAZAIRE, vendu par la maison A. TOUSSAINT & CIE, se fait toujours sous la surveillance immédiate d'un prêtre compétent, je n'hésite pas, sur le rapport de ce dernier, à renouveler l'approbation que j'ai déjà donnée à ce vin liturgique dans ma circulaire du 1^{er} mars 1897.

† L.-N., ARCH. DE QUÉBEC.

« Les vins importés, même avec les meilleures recommandations, ne nous mettront jamais à l'abri de toute inquiétude.

« ... Messieurs A. Toussaint & Cie ont établi à Québec une fabrique spéciale de vin de messe. Comme témoignage de ma satisfaction et pour assurer le succès d'une entreprise si importante pour le clergé, j'ai chargé un de mes prêtres de surveiller la fabrication des vins liturgiques de cette maison ; sur le rapport très favorable de cet ecclésiastique, je n'hésite pas à le recommander de nouveau à messieurs les curés du diocèse.

« Si nous arrivons à fabriquer au pays tout notre vin de messe, ce sera un grand soulagement pour tous les prêtres. »

Depuis la mort de Mgr Lafamme, M. l'abbé Ph. J. Fillion a été chargé de surveiller la fabrication de nos vins liturgiques, et cela à la demande expresse de Monseigneur l'Archevêque de Québec.

A. TOUSSAINT & CIE

LE FEU

DANS LES MAISONS D'EDUCATION

est un danger constant si l'intérieur
n'est pas recouvert de matériaux
incombustibles.

"LINABESTOS"

est la seule planche murale

ENTIEREMENT A L'ÉPREUVE DU FEU

Les autres contiennent soit des fibres de bois, soit de la pâte à papier, lattes, refente de bois, asphalte, colle grasse, ou autre substance dangereuse; LINABESTOS est entièrement fait d'amiante et de ciment Portland.

LINABESTOS est donc à l'épreuve du feu : il ne craque pas, ne gauchit pas, ne "travaille" pas. Aucune vermine ne peut y trouver refuge.

COUTE PEU

Demander notre livret « D » et échantillons.

**LA CIE DES PRODUITS
D'AMIANTE ET DE CIMENT.
78, rue St-Pierre, - QUEBEC.**

Succursales: Halifax, N. E., St-Jean, N. B.,
Sydney, C. B.

F. P. GAUVIN

FABRICANT

d'ameublements d'églises

IMPORTATEUR D'ARTICLES RELIGIEUX

324, rue St-Jean, - QUEBEC

PEIGNE

Pour teindre les cheveux

Partout où nos peignes sont connus, on ne se sert d'aucune autre préparation. L'usage de nos peignes est sans conteste le moyen le plus pratique pour se teindre les cheveux tout en se coiffant. Il économise du temps et de l'argent et conserve la beauté naturelle et la nuance juvénile de la chevelure. Propre, commode, il dure des années. Toutes les nuances ou tons désirés. Pour renseignements écrire à

L. MOERCK,

270 West 131st street, - NEW-YORK.

CIERGES ET VINS DE MESSE

MAISON J.-B. LASNIER PERE

FABRICANT DE CIERGES, BOUGIES, CHANDELLES

IMPORTATEUR DE VINS DE MESSE

La maison J.-B. Lasnier père est autorisée par Monseigneur l'Archevêque de Québec à vendre du vin de messe et des cierges pour toutes fins liturgiques.

ENTREPOT, MAGASIN ET BUREAU
RUE ST-GEORGES, LÉVIS.

TÉLÉPHONES
Bell 91
National 109

STATUES

**PRIX
BAS**

Nous avons toujours un assortiment étendu de statues religieuses.

Nous nous occupons aussi et spécialement de

DÉCORATION D'ÉGLISES.

ALYRE PREVOST, SCULPTEUR 26, St-Stanislas, Québec.

Casier 12

Téléphone 929

— ENTREPOT DE —

VINS DE MESSE

FOURNISSEUR DU CLERGÉ

J. BAILLARGEON

Bureau :

64, rue St-Pierre,
QUÉBEC.



L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL DES ŒUVRES

101, rue Sainte-Anne, 101

QUÉBEC.

CADE POSTALE, 126.

TÉLÉPHONE BELL, 3105.

LIVRES, BROCHURES, TRACTS, ETC., A LA DISPOSITION DE TOUS LES MILITANTS DE L'ACTION CATHOLIQUE.

Premier Congrès de Tempérance du diocèse de Québec, 1910;—Compte rendu. Un fort volume de 800 pages, grand in-octavo, prix 50 sous; franco par la poste, 75 sous. Relié, percaline, \$1.00 l'unité, \$1.25 par la poste.

Directoire pour la lutte contre les débits de boisson.—Prohibition—Manuel pratique des antialcoolistes. Brochure de 32 pages, grand in-octavo, avec couverture. L'unité, 25 sous.

Le Guide des Comités paroissiaux: Manuel pour aider à la fondation et au fonctionnement des succursales paroissiales de l'Action Sociale Catholique: Éditions de l'Action Sociale Catholique: 10 sous l'unité; \$1.00 la douzaine; \$6.50 le cent.

ABONNEMENTS

L'Action Sociale. — Le grand organe canadien-français de défense religieuse. Édition quotidienne: 12 mois, \$3.00; 8 mois, \$2.00; 4 mois, \$1.00.

Édition hebdomadaire: 1 an, \$1.00.

Le Croisé. — Revue mensuelle d'étude et d'action sociales catholiques, organe de la Croix Noire. Prix: 1 an, 50 sous.

La Semaine Religieuse de Québec et Bulletin des œuvres de l'Action Sociale Catholique: Revue hebdomadaire de doctrine catholique et d'informations religieuses. Prix: 1 an, \$1.00. Pour la ville de Québec, les États-Unis et l'Union postale, \$1.50. — Payable d'avance.

— Toutes commandes doivent être adressées au Secrétariat des œuvres de A. S. C., 101, rue Sainte-Anne, Québec.

GARAND & THIBAUT, DOREURS,
ARGENTEURS
et NICKLEURS

308 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Joseph, QUÉBEC Tél. 4448.

Atelier pour le placage de l'or, de l'argent, du nickel, du cuivre.—Oxydage

— Vieilles argenteries remises à neuf. — Couchettes en cuivre
et vieux lustres nettoyés et vernis.—Argenteries de voitures.

Aussi: Réparation de vases sacrés et de bronzes d'églises.

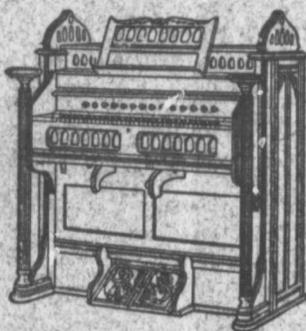
Une Spécialité: **OUVRAGE GARANTI.** Une visite est sollicitée.

HARMONIUMS - ORGUES

A CLAVIER TRANSPOSITEUR

PRATTE

POUR
ÉGLISES,
CHAPELLES,
MAITRISES.



INDISPENSABLE
PARTOUT
OU L'ON
CHANTE

PRIX : de \$75.00 à \$280.00.

~~~~~  
Outre le clavier transpositeur (indispensable pour accompagnement), ces instruments, comme richesse du son et solidité de construction, sont infiniment supérieurs aux harmoniums ordinaires du commerce.

**FRAIS DE TRANSPORT A NOTRE CHARGE.**

~~~~~  
Nous adresserons avec plaisir notre catalogue illustré sur demande.

ANTONIO PRATTE
FABRIQUE DE PIANOS PRATTE

2502 et 2504, boulevard St-Laurent, - - MONTREAL

Congrès Eucharistique Internatio- nal à Lourdes (France)

LES CONGRESSISTES DU CANADA

sous la direction spirituelle de

Sa Grandeur Monseigneur Paul-Eugène Roy
Evêque Auxiliaire de Québec

partiront le 2 juillet prochain

— PAR LE —

"SS. ALSATIAN"

Ce navire est le nouveau palais flottant de la ligne Allan; il est pourvu de 4 hélices et de toutes les améliorations les plus modernes.

La députation du Canada, qui se rendra au Congrès de Lourdes et ensuite à Rome, comptera plusieurs évêques, un nombreux clergé et quelques centaines de laïques, dames et messieurs.

Pour Lourdes, toutes dépenses comprises, avec excursions à Londres, Paris, Versailles et séjour à Lourdes pendant le Congrès

2e classe \$282.00—1ère classe \$322.00

Pour Rome et retour par la Suisse

2e classe \$402.00.—1ère classe bateau, (2e chemin de fer) \$472.00

Le programme comprendra la visite des principales villes de France, de Suisse et d'Italie avec un séjour d'une semaine à Rome.

Les Congressistes auront la faculté de prolonger à leur gré le séjour en Europe.

Il est absolument important de s'inscrire immédiatement pour retenir les chambres à l'Hotel à Lourdes et sur le steamer.

Pour le programme officiel s'adresser à

HONE & RIVET

les organisateurs

31 rue Buade, Québec, ou 9 Boulevard Saint-Laurent, Montréal

SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 481. — Les Quarante-Heures, 481.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : La direction, 482. — ACTES DU SAINT-SIÈGE : Règles pour le postulat des religieuses, 484 ; Réorganisation de la Sacrée Congrégation des Rites, 485 ; Le baptême administré à la maison, 485. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN : 486. — À TRAVERS LES DIOCÈSES : Trois-Rivières, 487 ; Rimouski, 487 ; Montréal, 487 ; Saint-Boniface, 488 ; Charlottetown, 488 ; Edmonton, 489 ; Régina, 489 ; Le Pas, 489. — VARIÉTÉS : L'Œuvre de la Sainte-Enfance, 489. — LES LIVRES : 490.

Bulletin social : Le bill MacKenzie et la bière tempérance, 493. — FAITS ET ŒUVRES : La Croix Noire à Cap Rouge, 494 ; Le mouvement antialcoolique en Canada, 495 ; A travers les bulletins de la Croix Noire, 495.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 19 avril. — Quasimodo. I ap. Pâques.

Lundi, 20. — De la fête.

Mardi, 21. — S. ANSELME, év., conf. et doct.

Mercredi, 22. — S. SOTÈRE ET CAIUS, papes et martyrs.

Judi, 23. — S. GEORGES, martyr.

Vendredi, 24. — S. FIDÈLE DE SIGMARINGEN, mart.

Samedi, 25. — S. MARC, évang. *2e classe*.

Dimanche, 26 — II apr. Pâques. Du dim.

QUARANTE-HEURES

20 avril, Ancienne-Lorette. — 22, Ursulines de Québec. — 24, S. Thurbé.
26, Beauport.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

LA DIRECTION

« Diverses sont les voies de Dieu, les opérations de Dieu dans les âmes, écrit M. le chanoine Dunaud, dans son beau livre de méditations sacerdotales, *L'Heure matinale*. . . La vraie direction consiste à connaître la diversité de ces voies, à l'observer dans les âmes et à s'y conformer. »

La grâce, qui est le secours de Dieu donné surnaturellement aux âmes pour les conduire à l'éternité bienheureuse, atteint tous les hommes. Comme l'eau, cependant, qui, tout en distribuant aux diverses plantes les mêmes éléments nutritifs, produit, dans chacune d'elles, des fleurs et des fruits de nature différente, la grâce sanctifiante, qui est substantiellement la même dans toutes les âmes, s'y diversifie dans ses effets, selon les vues particulières de Dieu sur telle ou telle créature et selon la correspondance de chaque âme à ces vues.

Le directeur ne s'étonnera donc point, par exemple, qu'une jeune fille du monde, toute pieuse qu'elle puisse être, ne récolte point des fruits de sanctification aussi précieux qu'une autre qui a consacré sa vie au service de Dieu par les vœux de religion.

Aussi, il se gardera bien d'exiger les mêmes sacrifices de ces deux âmes. Le directeur sait qu'à la vocation religieuse Dieu a attaché les grâces de choix qui mènent aux sommets et qu'il peut en attendre beaucoup, tandis qu'en demandant plus qu'elle ne peut donner à l'âme vivant de la vie commune, il risque de conduire cette âme, non à la perfection, mais au découragement.

Pareillement, quand il lui faudra diriger des personnes engagées dans l'état du mariage, il devra user d'une sage discrétion et ce sera le temps pour lui de rappeler à la mère de famille, par exemple, que « travailler, c'est prier », que tout ce qui est pure-

ment facultatif, dans les exercices de piété, doit céder parfois devant les obligations primordiales de l'éducation et du soin des enfants.

Plus délicate sera la tâche du directeur, lorsqu'il devra conduire dans les voies de Dieu l'âme de « ceux qui sont dans la souffrance », de « ceux qui luttent et ne cessent de tremper leurs lèvres aux amertumes de cette vie ». C'est ici, plus que partout ailleurs, que la vertu, la charité surtout, devra accompagner la science du directeur. Il faudra, parfois, que son amour de Dieu et des âmes lui fasse verser les larmes d'un Bienheureux curé d'Ars sur les plaies, plaies du péché souvent, qui s'offriront à ses yeux. C'est de charité, avant tout, qu'est faite la paternité spirituelle, incomparable, puisqu'elle engendre pour l'éternité. Sur ces plaies, souvent profondes et parfois extrêmement douloureuses, le directeur fera couler l'huile sainte de la miséricorde de Notre Divin Sauveur Jésus-Christ, qui n'est, pourrait-on dire, que le sang même de Notre Seigneur. C'est de la Croix que ce sang, d'une fécondité inépuisable, est tombé sur l'humanité pécheresse pour la régénérer, et c'est de l'autel que, tous les jours encore, il ne cesse de couler dans les âmes, qu'il vivifie pour l'éternité.

La Croix et l'Autel, voilà donc les deux grandes sources où le directeur doit puiser quotidiennement la force surhumaine, dont il a absolument besoin pour soutenir les âmes qui lui sont confiées et les conduire à Dieu.

La sainte théologie, voilà, d'autre part, la source de lumière et de science où le directeur doit aller puiser les principes nécessaires à la direction. Il ne peut oublier, un seul instant, sous peine de négligence grave, qu'il doit, avant tout, distribuer aux âmes le pain de la vraie doctrine, de la doctrine intégralement communiquée à ses pénitents sans l'ombre d'une diminution, sans l'ombre d'une concession au modernisme intellectuel ou mondain.

Aux hommes publics, par exemple, qui peuvent se trouver parmi ses pénitents, il ne manquera pas de rappeler que dans la vie politique comme dans la vie privée, ils sont tenus de penser et d'agir en catholiques, en véritables enfants de l'Église.

Et si Dieu confie au directeur une âme marquée du sceau

divin de la vocation sacerdotale, avec quelle tendre sollicitude, avec quelle vigueur et prudence surnaturelles, avec quel esprit de foi, avec quelle richesse et sûreté de doctrine le directeur ne devra-t-il pas soutenir et conduire cette âme qui, demain, formera des âmes et qui, un jour, influera sur les destinées de la société plus que ne le peuvent faire tous les politiciens ensemble. Que la tâche d'un directeur de Grand Séminaire est donc redoutable !

A tous ses pénitents, quelle que soit leur condition de vie, le directeur doit inculquer, par des exhortations motivées et soutenues, l'amour de la Sainte Eucharistie et la pratique de la communion fréquente. Qu'il ne manque jamais d'appuyer ses exhortations sur le décret de Pie X, pressant les âmes de se rendre à l'appel du Pape de l'Eucharistie, les poussant *suaviter et fortiter* vers la sainte table, leur recommandant avec instance la visite quotidienne au Saint-Sacrement, s'efforçant, enfin, de les tenir comme plongées dans une atmosphère eucharistique. C'est à ce prix-là seulement qu'il fera marcher ses pénitents d'un pas rapide et ferme dans la voie de la perfection spirituelle.

Rappelons-nous souvent, au cours de nos méditations, que la direction est une charge très importante de notre ministère et que toute une vie d'étude et de prière n'est pas de trop pour se préparer à la remplir dignement : *ars artium, regimen animarum*.

A. H.

ACTES DU SAINT SIÈGE

RÈGLES POUR LE POSTULAT DES RELIGIEUSES

La Sacrée Congrégation des Religieux ayant soumis certaines questions — relatives au postulat des religieuses — à un mûr et sérieux examen, et pris l'avis de deux de ses consultants, a cru devoir, en la séance du 27 du mois de mai 1913, y faire les réponses suivantes :

1. Les postulantes peuvent et doivent assister à tous les actes de la communauté qui se rapportent à la discipline religieuse externe, à l'exception de la récréation et, s'il est possible, des repas.

II. Elles sont soumises au gouvernement de la maîtresse des novices, laquelle, s'il est nécessaire, pourra se faire assister, pour accompagner et instruire les postulantes, d'une autre des religieuses les plus anciennes.

III. Elles n'ont pas à être désignées pour toutes les charges que remplissent les religieuses, mais seulement pour celles qui s'harmonisent pleinement avec la séparation des postulantes du reste de la communauté.

RÉORGANISATION DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DES RITES

On sait que, en vertu de la Constitution Apostolique *Immensa* de Sixte Quint, confirmée par la Constitution *Sapienti consilio* de Pie X, la Sacrée Congrégation des Rites a une double attribution principale : la canonisation des Saints (ou, ce qui revient au même, leur inscription officielle au canon liturgique) et la législation liturgique. Seuls les Cardinaux sont membres des Congrégations romaines ; mais un groupe de théologiens leur est adjoint à titre de consultants. Vu la diversité des objets qui rentraient dans la compétence de la Sacrée Congrégation des Rites, celle-ci s'était adjoint, outre ces organismes officiels, des commissions spéciales composées de spécialistes : le 28 novembre 1902, la commission historico-liturgique ; le 2 mars 1904, la commission pour la musique et le chant sacré ; en mai 1906, la commission rubricale.

Un *Motu proprio* du 16 janvier 1914 supprime ces trois commissions, et établit deux sections différentes de consultants appelées à donner leur avis : la première, dans les causes de canonisation ; la seconde, dans les questions de législation liturgique.

Grâce à cette division du travail, utile surtout en des matières souvent très différentes, le Saint-Siège pourra plus aisément faire appel à des spécialistes et à des savants compétents. En effet, tel théologien éminent peut émettre un avis judicieux sur une cause de canonisation, sans pour cela être qualifié pour légiférer en liturgie et *vice-versa*.

LE BAPTÊME ADMINISTRÉ À LA MAISON

En vertu d'une décision de la Sacrée Congrégation des Sacrements, en date du 23 décembre 1912, l'Ordinaire peut permettre de conférer le baptême à la maison aux petits enfants, en dehors même du cas d'urgence, pour un motif juste et raisonnable.

On a demandé à la S. Congrégation des Rites si dans cette concession il s'agissait bien de l'administration intégrale du

sacrement de baptême à la maison. La réponse de la S. C. des Rites, en date du 17 janvier 1914, a été affirmative.

Le Canoniste contemporain est d'avis que cette permission doit être considérée comme une méthode opportune pour réagir contre l'abus de l'ondoisement, signalé dans plusieurs réponses romaines.

CHRONIQUE DIOCÉSAINÉ

Au Séminaire. — La retraite pascale prêchée à la chapelle du Séminaire pour les citoyens de la classe dirigeante et le personnel de l'Université, a obtenu le meilleur succès. Chaque soir il y a eu foule aux exercices.

Cette retraite qui a duré du 30 de mars au 5 d'avril a été prêchée par le R. P. Rigaud, supérieur des missionnaires du S. Cœur.

La Semaine Sainte. — S. G. Mgr l'Auxiliaire a fait la bénédiction des Saintes Huiles le Jeudi Saint et présidé l'office du Vendredi Saint.

Le sermon de la Passion a été donné par M. l'abbé Arthur Lapointe.

À la Basilique, le jour de Pâques, la grand'messe a été chantée par S. G. Mgr Bégin, et le R. P. Jean Schmidt, jésuite, de la paroisse de l'Immaculée Conception, de Montréal, a fait le sermon.

La chorale de Notre-Dame, aidée des élèves du Petit Séminaire, a chanté une messe de Gounod.

Les vêpres solennelles de Pâques ont aussi été chantées par S. G. Mgr l'Archevêque.

Notes. — M. l'abbé Aristide Magnan est allé, la semaine dernière, à Saint-François-Xavier de la Rivière du Loup, où il a prêché une retraite préparatoire à la communion pascale.

— M. le chanoine Desgranges fera le 17 courant à la salle S. Pierre, à S. Sauveur, une conférence sur le Socialisme.

— MM. les abbés Cyrille Labrecque, vicaire à la Basilique et Elz. Parent, professeur au Collège de Ste-Anne ainsi que M. l'abbé Aurélien Dion, vicaire à S.-Raymond, ont eu la douleur de perdre leur mère ; nous recommandons l'âme des défunes aux charitables prières de nos lecteurs.

A TRAVERS LES DIOCÈSES

Trois-Rivières. — La nouvelle paroisse de Sainte-Cécile, fondée il y a dix-huit mois à peine, sera bientôt dotée d'une église remarquable de style mi-roman mi-renaissance. L'extérieur de l'église est complètement terminé. L'intérieur le sera vers la fin de juillet. L'édifice en pierre, avec charpente en fer et couverture métallique sera à l'épreuve du feu. Il coûtera plus de \$100,000. Les plans ont été préparés par MM. Viau et Venne, de Montréal.

Rimouski. — S. G. Mgr Blais a été gravement malade. Son état s'est heureusement amélioré. Les médecins ont encore espoir de voir Sa Grandeur revenir à la santé. Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement de Sa Grandeur.

— Les paroisses de Val-Brillant, de New-Port, de Sandy-Bay et de St-Moïse se construiront chacune, cette année, une église en pierre de belles proportions.

On annonce aussi que des chapelles seront construites à la Rivière Bleue, à Chandler près de Pabos, et à St-Maurice de la Rivière-aux-Renards.

A la Rivière Bleue et à Chandler l'accroissement rapide de la population est causé par l'établissement de plusieurs grandes scieries.

De son côté, la paroisse de l'Isle-Verte a décidé de faire terminer l'intérieur de son église. Les travaux de parachèvement s'élèveront à une quarantaine de mille piastres.

Montréal. — Les « Annales », organe de la Confrérie de Saint Joseph annoncent la construction d'une superbe église qui remplacera la chapelle temporaire de l'Oratoire Saint-Joseph devenue trop petite pour recevoir les pèlerins qui y viennent de toutes parts. Ce nouveau temple coûtera plusieurs centaines de mille piastres. Toutefois pendant la saison prochaine on ne procédera pas à la construction proprement dite mais seulement aux travaux longs et difficiles de la préparation et du nivellement du terrain sur lequel s'élèvera le monument.

— M. l'abbé Bouillon, apôtre-colonisateur du Manitoba vient de partir pour l'Ouest avec un groupe d'agriculteurs. Au bureau de la Colonisation, rue St-Antoine, l'animation est grande depuis quelques jours. Plusieurs familles et nombre de jeunes gens, s'en vont accroître notre patrimoine national dans l'Ouest.

— On signale l'arrivée à Montréal du T. R. Frère Amédée, Supérieur général de la Congrégation des Frères de la Charité, et résidant en Belgique. Le vénéré Supérieur célébrera, dans quelques jours, au milieu de ses fils du Canada, le cinquantenaire de son entrée dans la communauté. Il est malheureusement, en ce moment, atteint d'une sérieuse indisposition.

Saint-Boniface. — *La Liberté*, de Winnipeg, a publié dernièrement d'excellents articles sur les obstacles contre lesquels viennent se buter les forces de la Tempérance dans le Manitoba. Elle préconise l'octroi ou le refus des licences par les municipalités et attaque avec raison la Commission des trois membres qui siège à Winnipeg et de qui dépend l'obtention ou le rejet des permis de vente des boissons enivrantes dans n'importe quelle partie de la province, quelle que soit la volonté des contribuables.

— La cour d'appel de Winnipeg a été unanime à annuler le verdict prononcé l'automne dernier par le jury de Morden sous la présidence du juge Curran, contre l'abbé Heynen, curé de Bruxelles. *La Liberté* a publié le texte de ce jugement intéressant à plusieurs points de vue et qui justifie entièrement la conduite du prêtre en cette affaire. *L'Orange Sentinel*, de Toronto, avait naturellement brodé toute une histoire de son crû sur cet incident. Par l'entremise d'un avocat elle vient d'être sommée de se retracter. Sans quoi la mégère orangiste devra aller répondre de ses calomnies devant dame Thémis.

— L'archevêché a l'honneur d'abriter le doyen d'âge du sacerdoce de l'univers. C'est le P. Damase Dandurand. Né en 1819, à Laprairie, près de Montréal, il est âgé de 96 ans et a 72 ans de prêtrise. Encore alerte le vénérable vieillard dessert l'hospice Taché et l'asile d'Youville. « Tous les matins, à 6 heures, disent *les Cloches de Saint-Boniface*, quelle « que soit la température, il va dire la messe à l'hospice d'Youville, « à un quart d'heure de marche de l'archevêché. Il s'y rend invariablement à pied, sans l'appui du moindre bâton. Il possède encore toutes « ses facultés, s'intéresse au mouvement des idées comme un jeune « homme et possède un répertoire de souvenirs aussi nombreux qu'anciens ».

— M. Edmond Beaudry, avocat, signale dans *la Liberté*, la formation récente, à St-Boniface, d'une association qui remplace le Club Laurier et qui a pour but : l'union en dehors des partis politiques de tous les catholiques de cette ville. « C'est le réveil, dit-il, d'une génération qui a pris conscience des fautes, des faiblesses et des souffrances du Passé. » Bravo pour cette excellente initiative des jeunes !

Charlottetown. — L'honorable Charles Dalton, le millionnaire-éleveur de renards, de l'Ile du Prince Édouard, a donné au Collège catholique St-Dunstan de Charlottetown \$50,000, sous forme de 10,000 parts de sa compagnie. De plus si les dividendes durant les dix premières années tombent plus bas que \$5,000, il s'engage à combler lui-même la différence.

C'est un bel exemple de générosité envers nos institutions d'éducation qui mérite d'être imité.

— L'abbé John Mac Millan vient de terminer son ouvrage sur l'histoire de l'Église Catholique sur l'Ile du Prince-Édouard. Le premier volume de cet important travail renferme la période qui s'étend de la

découverte de l'Île à la mort de Mgr Mac Eachern en 1835. Le deuxième complète l'histoire de l'Île de 1835 à la mort de Mgr Mc Intyre, en 1891.

« L'ouvrage de l'abbé Mac Millan, dit le *Bulletin des Recherches Historiques*, est fait avec une grande honnêteté et mérite d'entrer « dans la bibliothèque de l'amateur de livres canadiens ».

Edmonton. — Les plans et devis de la cathédrale d'Edmonton, confiés à M. Roland W. Lines, sont maintenant terminés. L'édifice, de style mauresque, occupera l'emplacement situé entre la 5ème et la 6ème rue Ouest, la 2ème et 3ème Avenue Nord. Il aura 230 pieds de longueur sur 120 de largeur et coûtera \$250,000.

Prince-Albert. — Lors de son retour à Prince-Albert, S. G. Mgr Pascal, en disant sa joie de se retrouver parmi ses ouailles et en faisant allusion aux progrès de la ville, a fait connaître quelques projets d'avenir : érection d'une salle pour les Sociétés paroissiales, construction de la cathédrale, établissement d'un collège, etc.

Régina. — S. G. Mgr Mathieu prendra part au pèlerinage canadien à Lourdes à l'occasion du Congrès Eucharistique international.

— M. l'abbé Gillies, premier curé de la pro-cathédrale de Régina, ayant démissionné pour cause de santé, sera remplacé par des Pères Rédemptoristes. Ces religieux dirigeront la paroisse *pro tempore*. Il y aura deux Pères de langue anglaise et un de langue française. Les Canadiens-français qui n'étaient qu'une cinquantaine à l'arrivée de Mgr Mathieu, sont maintenant plus de cinq cents.

Le Pas. — Le député provincial du Pas, le Dr Orok, s'est vanté à ses électeurs d'avoir réussi, lors de la dernière session, à faire angliciser le nom du comté, en faisant traduire l'article *Le* par *The*. Ce fait trahit l'ignorance en fait d'histoire de son comté, et la francophobie de cet Honorable. Il y a deux ans d'ailleurs, en dépit des réclamations de Mgr Charlebois, la ville fut incorporée sous le nom de *The Pas*.

VARIÉTÉS

L'ŒUVRE DE LA SAINTE-ENFANCE

Les « *Acta Apostolicæ Sedis* », du 12 mars 1914 publient, page 131, une lettre de Son Éminence le Cardinal Secrétaire d'État écrite à Mgr R. de Teil, président du Conseil Central de l'Œuvre de la Sainte-Enfance, à l'occasion de l'hommage au Saint-Père du recueil des *Annales* de cette œuvre pour l'année 1913.

Monseigneur,

Le Souverain Pontife, Pie X, a eu pour très agréable le filial

hommage du recueil des « Annales de la Sainte-Enfance » pour l'année 1913.

Le vif désir que le Saint-Père exprimait dernièrement, et qu'Il se plaît à renouveler aujourd'hui « de savoir tous les enfants catholiques agrégés à cette pieuse et très salubre association » est une preuve éloquente de l'intérêt tout particulier qu'Il porte à cette œuvre excellente, qui a mérité les encouragements et la bienveillante approbation des souverains Pontifes et de l'Épiscopat du monde entier.

Aussi bien, Sa Sainteté est-Elle heureuse de féliciter le Président et les membres du Conseil Central de la Sainte-Enfance ; ainsi que leurs collaborateurs, de leur zèle et de leur dévouement à promouvoir le développement de cette œuvre qui devrait être chère à tous les catholiques.

Comme gage des bénédictions célestes toujours plus abondantes sur l'Œuvre de la Sainte-Enfance et sur ceux qui la propagent et la soutiennent, le Saint-Père accorde avec effusion de cœur, à vous, Monsieur le Président, et aux membres du dit Conseil Central la bénédiction apostolique.

Je vous suis bien reconnaissant de l'exemplaire de ces mêmes annales que vous m'avez gracieusement offert, et je saisis avec plaisir cette occasion pour vous exprimer, Monseigneur, avec mes félicitations personnelles, mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

Rome, le 11 février 1914.

R. Card. MERRY DEL VAL.

LES LIVRES

R. P. RIONDEL, S. J. *Le Divin Maître et les femmes dans l'Évangile*. Paris VIe (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette), in-12 écu. 248 pages, 2 fr.

Série de vingt-sept méditations développées sur les rapports de Notre-Seigneur avec les différentes femmes mentionnées dans l'Évangile. Ce livre fera les délices des femmes chrétiennes.

Il sera aussi des plus utiles à tous ceux qui doivent prêcher des instructions ou des retraites à des réunions de dames et de religieuses.

L'abbé Jean VAUDON. *Une grande âme*. La fille du Général Bertrand. Paris-VIe (P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette), in-12 écu, 260 pages 2 fr.

L'attrait de cette biographie est dans l'âme qui se révèle, une âme qui a constamment vécu dans le monde, voire « le grand monde », et

que pas un instant le monde n'a ébloui. De concert avec son mari, apôtre comme elle, au lieu de s'exalter dans les succès et dans les honneurs, ou de s'abîmer en ses deuils cruels, tant de fois renouvelés, elle se dévoue aux âmes, aux âmes des siens d'abord qu'elle ramène à Dieu, puis, peut-on dire, à toutes les âmes, à toutes les œuvres aussi.

Une page nouvelle de l'histoire de la Trappe d'Oka. Élection et Bénédiction solennelle du T. R. P. Dom Pacôme Gaboury, deuxième abbé de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes (24 oct.-13 nov. 1913). Montréal (Librairie Beauchemin) et La Trappe, P. Q. (Abbaye de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes). Brochure de 64 pages, illustrée. Prix \$0.35, franco \$0.40.

Cette page nouvelle contient le récit des événements qui ont marqué pour la Trappe d'Oka les derniers mois de l'année 1913 : la mort de Dom Antoine Oger, premier Abbé de N.-D. du Lac des Deux-Montagnes, l'élection et la bénédiction de son successeur, Dom Pacôme Gaboury, le premier Canadien-français élevé à la dignité abbatiale. C'est véritablement une page d'histoire nationale que chacun voudra posséder.

Le volume, d'une impression et d'une illustration irréprochables, outre le *processus* fort intéressant d'une élection abbatiale dans l'Ordre de Cîteaux, renferme le magistral sermon de S. G. Mgr Émard, évêque de Valleyfield, les adresses et discours prononcés à l'occasion de la bénédiction abbatiale de Dom Pacôme Gaboury, et des poésies superbes d'envolée écloses à l'ombre du cloître, au cours de cette période de deuils et de joies que la Trappe a traversée.

C'est une seconde édition de cet ouvrage qu'ont fait préparer les moines d'Oka pour répondre aux nombreuses demandes qui ne cessent de leur parvenir. Nous sommes persuadés que ce beau volume recevra partout le plus bienveillant accueil.

Mgr J. TISSIER. *La Langue des Femmes.* Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte), vol. in-12, 350 pages, 3.50 francs.

L'auteur publie dans ce volume des conférences qu'il a prêchées aux dames de Chartes. Elles ont piqué plus d'une fois leur curiosité. Ce livre est de nature à les faire réfléchir sur des imperfections ignorées et à leur faire du bien. Il suffira de signaler à nos confrères le titre des différents chapitres de *la Langue des Femmes* pour leur en faire connaître toute l'utilité : l'indiscrétion, la légèreté, l'égoïsme, la vanité, l'exagération, la colère, l'opportuniste, la duplicité, la jalousie, la médisance.

L'abbé J. MOTTE. *Le Trésor des Catéchistes volontaires.* Tome II : Les Commandements de Dieu et de l'Église. Tome III : La Grâce, la Prière et les

Sacrements. Paris P. Lethielleux, 10, rue Cassette) vol. in-12 de 252 et 242 pages, 1.50 franc le vol.

Ce trésor est un recueil de traits, paroles célèbres, pensées impressionnantes, réunies sous des titres correspondants aux chapitres du catéchisme. Ces volumes, comme leur nom l'indique, serviront surtout aux catéchistes volontaires ; quant aux catéchistes de profession, il leur est parfois utile d'avoir sous la main des documents classés en vue de la leçon du jour.

Petit Traité des Passions, par un aumônier de lycée. Paris (Bloud et Gay, place Saint-Sulpice), vol. in-18, 82 pages, 0.60 franc.

Ce « *Petit Traité des Passions* » est né de conférences faites aux élèves d'un lycée par leur Aumônier. L'auteur les a remaniées pour leur donner la forme d'un exposé. Ce charmant petit ouvrage rappelle les *Traité*s de nos grands moralistes du XVII^e siècle : c'est bien à cette lignée que l'auteur appartient et dire qu'avec un cachet de modernité en plus, il a conservé leur ton discret et leur rare pénétration, c'est, pensons-nous, le meilleur éloge qu'on puisse lui adresser et le plus mérité.

L'Orgueil, la Luxure, l'Avarice, par un aumônier de Lycée. Paris (Bloud et Gay, 7, place Saint-Sulpice), 3 vol. in-18. Prix chaque volume 0.60 franc.

L'auteur du *Petit Traité des Passions*, après avoir, dans un premier volume, étudié le sujet d'ensemble, se propose d'examiner, dans une série d'opuscules, chacun des sept *péchés capitaux*. Les trois premiers sont consacrés à *l'Orgueil*, à *l'Avarice*, à *la Luxure*. Ces trois précieux petits volumes rendront des services à tous et particulièrement aux jeunes gens pour qui ils ont été spécialement composés.

Henri JOLY. *Histoire de la Civilisation*. Paris VI^e (Bloud et Gay, 7, place Saint-Sulpice), vol. in-8° illustré, cartonné, de 312 pages, 3.50 francs.

M. Henri Joly, historien et, davantage encore, philosophe, était mieux désigné que quiconque pour écrire une *Histoire de la Civilisation*. M. Joly va immédiatement au cœur même du sujet : qu'est-ce que la civilisation ? y a-t-il une vraie et une fausse civilisation ? quelles sont les conditions d'une vraie civilisation ? Le problème est étudié, bien entendu, non point *in abstracto*, mais en suivant, au cours des temps, la série des événements historiques. Ce sera donc là un livre d'enseignement complémentaire, extrêmement précieux : il contraindra les jeunes à réfléchir.

BULLETIN SOCIAL

LE BILL MacKENZIE ET LA BIÈRE DE TEMPÉRANCE

Comme toutes les lois, — et celle dont nous voulons nous occuper ici est d'une prolixité qui autorise toutes les craintes, — le bill MacKenzie, qui apporte les dernières modifications à la loi des Licences de cette province, prête à de longs commentaires, et il faudrait presque un volume pour en expliquer la pratique et la portée. Nous nous bornerons, parce que le temps presse et que le besoin s'en fait plus particulièrement sentir, à toucher quelques points qui intéressent à la fois les municipalités rurales et celles des villes, et nous dirons un mot aujourd'hui des bières de tempérance.

C'est à leur propos que l'on peut dire que la nouvelle loi est un progrès dans un sens, et un recul dans l'autre.

Elle décrète, en effet, que devront être considérées comme des liqueurs alcooliques, dont la vente ne peut être effectuée que par des gens possédant une licence, toutes les boissons contenant plus de 2½ pour cent d'alcool de preuve. Théoriquement c'est faire disparaître du marché toute bière de tempérance, puisqu'il n'en existe presque pas qui renferme moins de 2½ pour cent d'alcool de preuve. C'est aussi couper court à ces jugements ridicules, basés sur le témoignage d'individus qui venaient jurer pouvoir prendre la bière de tempérance par douzaines de bouteilles sans parvenir à s'enivrer.

Mais il en va autrement en pratique.

Pendant qu'avec l'ancienne loi, tout individu mettant en vente de la bière de tempérance, sans avoir une licence à cette fin, pouvait être poursuivi et condamné, avec la nouvelle, la poursuite ne pourra être sérieusement prise qu'après une analyse chimique faite par un expert.

Cela peut paraître facile et peu onéreux à première vue. Mais cela peut devenir difficile et fort coûteux dans la pratique.

On sait que les vendeurs sans licence sont d'ordinaire gens assez actifs et assez tenaces. Si le fait d'offrir en vente de la bière de tempérance n'est pas un délit, les *magasinet*s où l'on vend cette liqueur vont se multiplier, et les membres des sociétés de tempérance n'auront pas trop de leur activité pour se procurer des échantillons du liquide douteux, le faire analyser, et instituer ensuite des poursuites s'il y a lieu.

Il est vrai que la multiplicité des poursuites peut finir par dégouter les marchands d'un commerce générateur de tels ennuis. Mais l'expérience que nous avons de cette lutte nous porte à croire que les têtes de l'hydre renaîtront facilement. Voilà pourquoi il nous aurait paru plus désirable que la nouvelle loi interdise la vente des *bières de tempérance* et des autres liqueurs de ce genre à tous ceux qui n'ont pas de licence à cette fin.

Elle aurait alors marqué un progrès véritable au lieu d'un gain relatif.

FRANÇOIS.

FAITS ET ŒUVRES

LA CROIX NOIRE À CAP ROUGE

La paroisse de Saint-Félix de Cap Rouge était déjà conquise à la tempérance. La parole apostolique du Père Lelièvre y fit, il y a trois ans, une ardente et fructueuse campagne. Pour mettre la dernière main à l'œuvre si bien commencée, et pour donner la forme définitive à sa section paroissiale, M. le curé avait invité Mgr l'Auxiliaire à prêcher un triduum. C'est donc au pied de la Croix Noire que les paroissiens passèrent les premiers jours de la Semaine-Sainte. Le ciel fut prodigue de ses grâces, et les braves gens de Cap Rouge se montrèrent pleins de bonne volonté.

Voici les résultats qui en témoignent : 53 enfants de 10 à 15 ans, 126 femmes et 101 hommes ont pris la croix et fait les promesses de tempérance. C'est donc un bataillon de 280 soldats pour une population totale d'à peine 500 âmes.

Le bon curé de Cap Rouge, M. l'abbé A. Pampalon, est tout fier de sa vaillante petite armée, et il compte bien qu'elle fera

noblement sa tâche sur le champ de bataille, où il se propose de la tenir en bon ordre et en pleine activité.

LE MOUVEMENT ANTIALCOOLIQUE AU CANADA

La Croix d'or, organe de la Croix Blanche, association des antialcoolistes de France, entrevoit de belles espérances de régénération sociale dans l'effort de répression des abus alcooliques auquel se livrent les catholiques du Canada.

La revue française cite, à ce sujet, les deux faits suivants :

« Aux assemblées de Saint-Hyacinthe (9 et 10 septembre) l'action religieuse et sociale va de pair avec l'anti-alcoolisme : outre les vœux émis sur la fondation, dans chaque paroisse, d'une section, sur des prédications de tempérance, l'enseignement, etc., nous lisons ceci : « Attendu que l'alcoolisme est une cause de ruine pour la santé, de maladie et de morts prématurées, et, de ce fait, est gravement préjudiciable aux sociétés de secours mutuels, en tarissant les ressources qui devraient les alimenter, ce Congrès émet le vœu que les conseils et les cours de ces sociétés existant dans le diocèse de Saint-Hyacinthe s'associent à la campagne anti-alcoolique et s'affilient au Comité Permanent ».

(*Tempérance*).

« La première journée des Oeuvres sociales catholiques de Québec » (25 septembre), présidée par Mgr Roy, a, de même, affirmé l'union de l'action religieuse et de l'activité antialcoolique. La séance du matin fut consacrée uniquement aux œuvres de tempérance.»

Et *la Croix d'or* conclut :

« Ces faits sont très significatifs : là où les catholiques croiront de leur devoir de s'occuper « d'œuvres » religieuses et sociales, s'ils veulent ouvrir les yeux, ils se verront en même temps obligés de penser à l'alcoolisme et à ses remèdes.»

A TRAVERS LES BULLETINS DE LA CROIX NOIRE

Paroisse de Saint-Théophile de Beauce. — « Au sujet des poursuites, dont il était question dans le dernier bulletin, contre la *maison des lignes*, il y a eu jugement. Il y a eu deux condamnations contre cette fameuse buvette. Nous ne savons pas encore

si les amendes ont été payées. Nous allons le savoir. — Si, dans la campagne que nous allons poursuivre, nous avons besoin du concours du Conseil Central, nous irons frapper à votre porte avec confiance.»

Paroisse de S. Nazaire de Dorchester. — Y a-t-il eu abus et désordres ? — « Aucun abus grave. Grand progrès sur les années dernières, pendant les fêtes de Noël et du Jour de l'An. »

Paroisse de Saint-Frédéric. — « Le commerce des boissons paraît fini. Le Conseil surveille toujours, parce qu'il veut conserver les positions conquises. La vente des boissons est encore à craindre. La tempérance est mieux pratiquée, mais nous n'avons pas encore atteint l'idéal que l'on poursuit. »

Paroisse de S.-Louis de Courville. — « La Société de Tempérance s'est adressée au conseil municipal pour que celui-ci refusât d'octroyer une licence demandée pour distribution de bière. Le conseil municipal a refusé l'octroi de la licence. »

Paroisse de N. — « Un père et une mère de famille ont été exclus de la Société, pour avoir laissé faire dans leur maison une soirée de boissons. »

Paroisse de Saint-Ephrem. — « Le Conseil de notre Section se doute bien qu'il y a eu vente de boissons sans licence, mais il n'a pu parvenir à se procurer des preuves suffisantes. — Les mesures prises par notre Conseil de Section n'ont pas été très efficaces. Les membres en général ont peur de se compromettre. — Il n'y a pas eu de poursuites dans les trois derniers mois. — Notre Société de Tempérance se réjouit de ce que le conseil municipal a nommé un homme de police, qui devra mettre à la raison les buveurs et les blasphémateurs. »

Paroisse de X. — Il y a eu quatre ou cinq poursuites pour contravention, et avec succès. — Nous n'avons plus qu'un pharmacien, vendeur de boissons ; il a payé quatre amendes : il est presque ruiné ! — Dernièrement, au Lac Noir, un Russe est mort subitement après avoir bu une bouteille de whisky, qu'il avait reçue par les chars. — En général, ça va bien pour la tempérance. »

Paroisse de S.-Léon de Standon. — « Voici notre programme pour le prochain trimestre : 1° Observer le règlement ; 2° Destituer les membres infidèles ; 3° Empêcher la Croix Noire de précéder le corbillard, lorsque le mort n'était pas membre de notre Société ; 4° Dissuader les chefs de famille d'acheter de la boisson pour les fêtes. »

LES PRÉVOYANTS DU CANADA

ASSURANCE FONDS DE PENSION

CAPITAL AUTORISÉ - \$500,000.00.

Actif du Fonds de Pension le
31 mars 1914 - \$454,368.15

Progression de la Compagnie jusqu'au 31 mars 1914

	SECTIONS	SOCIÉTAIRES	PENSIONS	ACTIF
1909	45	1,890	5,205	\$ 16,461.94
1910	149	8,540	19,269	73,317.94
1911	224	14,228	30,910	170,670.80
1912	294	19,326	39,211	284,355.82
1913	349	24,492	47,957	423,745.31
1914 (31 mars)	356	25,295	49,465	454,368.15

Continuez cette progression pendant vingt ans, vous aurez une idée des sommes énormes dont disposeront **Les Prévoyants du Canada**, lorsque le temps de payer les rentes sera venu.

ANTONI LESAGE,

Gérant-Général.

Bureau Chef : EDIFICE "DOMINION"
126, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC.

Bureau à Montréal : Chambre 22, EDIFICE "LA PATRIE";

X. LESAGE, Gérant.

Agents à Québec : MM. S. Côté 91, rue St-Michel,
Leclerc & Deguise, Ed. "Merger"

INSTALLATION
d'éclairage à l'électricité

ACCESSOIRES
et appareils électriques
de tous genres

Prix les plus bas

Goulet & Bélanger

Ingénieurs-Électriciens

82 rue de la Couronne

QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

ANCIENNE MAISON MÉTHOT FONDÉE EN 1808

MARCHANDS QUINCAILLIERS EN GROS ET
EN DÉTAIL

FOURNISSEURS ORDINAIRES

DU CLERGÉ, DES FABRIQUES,
DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES
ET DES MAISONS D'ÉDUCATION

BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL UN SEUL PRIX



SI LE PUBLIC CONNAISSAIT les
grands avantages des VERRES TORIQUES
sur les autres verres à lunettes ordinaires
personne n'achèterait plus que des VERRES
TORIQUES. Le foyer de ces verres est
presque illimité tandis que dans les verres
ordinairement vendus il n'existe guère que
dans une partie fort limitée du centre.
C'est le verre que tous les vrais oculistes
prescrivent parce que c'est vraiment le seul
qui donne ENTIÈRE SATISFACTION.

P. C. Lacasse
OPTICIEN ET OPTOMÉTRISTE
40, RUE DE LA FABRIQUE

FONDÉE AU CANADA EN 1885.

F. CERNICHIARO & FRÈRE

Doreurs, Argenteurs et Nickeleurs sur articles métalliques
51, RUE SOUS-LE-FORT, (près de l'ascenseur)
QUÉBEC.

Fabrication et réparation de vases sacrés de toutes descriptions, de chandeliers et autres bronzes d'églises, de coutellerie et argenterie de table.—Ciselure artistique.—Dorure, argenture et nickelure sur métal.—Soudures en or et en argent.—Vente et échange d'orfèvrerie et bronzes d'église.—Spécialité de vernis inaltérable pour bronze.

AUX COMMUNAUTÉS ET AUX FABRIQUES

 FABRICATION ET
VENTE de CIERGES 
fabriqués suivant les
règlements diocésains.

JOS. LASNIER, Longueuil, P. Q.

EMILE JACOT

MONTRES ET HORLOGES DE PRÉCISION

TRAVAIL TRÈS SOIGNÉ EN TOUS GENRES

OPTIQUE SCIENTIFIQUE

LUNETTES OU LOBGONS
pour tous les cas d'amétropie

95, rue Saint-Joseph, - - - QUÉBEC

J. E. LIVERNOIS LIMITÉE

IMPORTATEURS EN GROS

Produits Chimiques, Remèdes Brevetés, Parfums, Etc.

RUE SAINT-JEAN, - - - - - QUÉBEC, CAN.

Bureau : 82, rue St-Pierre. Téléphone 265. Résidence : 15, rue Ste-Julie.

CHARLES GAGNON, AGENT ET COURTIER
D'ASSURANCES.

FEU — VIE — ACCIDENTS — MARINE, Etc.

LOUIS VEUILLOT

Correspondance. 8 vols in-8.	12.00	Les Couleuvres. 1 vol. in-12.	0.50
Cà et Là. 2 vols in-12.	2.00	Vie de la Mère Anne-Séraphine Boulrier. 1 volume in-12.	0.50
Parfum de Rome. 2 vols in-12.	1.75	L'Honnête Femme. Préface de Jules Lemaitre. 1 vol. in-12.	0.85
Les Odeurs de Paris. 1 vol. in-12.	1.00	Cara. Poème. in-12 carré.	1.00
Les Livres - Penseurs. 1 vol. in-12.	0.85	Agnès de Lovens. 1 v. in-8 ill.	0.40
Historiettes et Fantaisies. 1 v.	0.85	Rome et Lorette. 1 v. in-8 ill.	0.40
La Vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. 1 volume.	1.00	Les Pèlerinages de la Suisse. 1 volume in-8 illustré.	0.40
La Guerre et l'homme de Guerre. 1 volume.	0.85	Derniers Mélanges (1872-1877). 4 vols. in-8. \$6.00. Chaque volume se vend séparément.	1.50
Le Droit du Seigneur au Moyen-Âge. 1 volume.	0.85	Lettres à Mlle Charlotte de Grammont. 1 volume in-12.	0.85
Corbin et d'Aubecourt. 1 volume in-12.	0.50	Pages choisies. Avec introduction, critique d'Antoine Albalat. 1 volume.	0.85
Le même, édition illustrée.	0.25		

J.-P. GARNEAU

LIBRAIRE-ÉDITEUR ET MARCHAND
D'ORNEMENTS D'ÉGLISE ————○

47, rue Buade, - - - - - QUEBEC.

LA CIE J.-A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES - ÉDITEURS - IMPORTATEURS

GROS ET DÉTAIL

177, RUE SAINT-JOSEPH, - - QUEBEC.

Éditeurs des livres de plain-chant :

Graduel et Vespéral, Paroissien Noté, Extrait du paroissien noté, Ordre des sépultures. Ces livres sont publiés avec l'autorisation de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec.

Agents généraux pour le Canada, des cloches françaises HAVARD.
GARANTIE DE SATISFACTION.

Articles religieux : Statuettes, Encens, Huile de huit jours, Livres de prières.
Livres de prix.

Spécialités :—Fournitures d'écoles, Mobilier scolaire, Tableaux de musée scolaire, etc., etc.

Catalogue illustré, adressé sur demande

MAISON FONDÉE EN 1862

O. PICARD & FILS

Pose d'Appareils Hygiéniques les plus perfectionnés et les plus modernes dans les édifices publics et les maisons privées.

VENTILATION : UNE SPÉCIALITÉ.

Fournaies à Air Chaud, à Eau Chaude et à Vapeur.

QUÉBEC

PICARD & DUQUET

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

36, rue St-Jean, - - - - - QUÉBEC

MONTRES, HORLOGES et BIJOUX de TOUTES SORTES

Réparations de Montres, Horloges. Ouvrage garanti.

SPÉCIALITÉ : MÉDAILLES ET INSIGNES POUR SOCIÉTÉS.

RÉPARATIONS DE VASES SACRÉS, ETC.

Pour ÉGLISES, CHAPELLES, COMMUNAUTÉS

Nous avons un assortiment complet d'HARMONIUMS-ORGUES, des instruments de grande renommée et vendus avec les meilleures garanties.

**MESSIEURS LES MEMBRES
DU CLERGÉ**

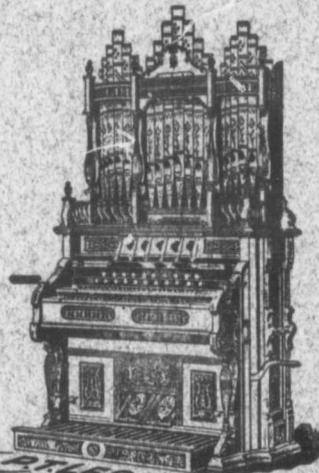
sont spécialement invités à nous faire visite ou à nous écrire pour achat de pianos, harmoniums, orgues.

Nos prix et conditions comme nos instruments de musique vous conviendront.

Catalogues et prix sur demande.

P. T. LEGARÉ LTÉE.

273-287, RUE ST-PAUL - QUÉBEC





La Compagnie Gauthier & Frère

INCORPORÉE

PEINTRES - DECORATEURS

Vient d'ouvrir une très importante fabrique de verre plombé, verrières (vitres peintes), pour églises et maisons privées.

Cette fabrique, qui est la mieux outillée du pays est sous la direction d'un artiste de haute renommée, qui est bien secondé par d'habiles ouvriers.

La Compagnie Gauthier & Frère a obtenu la médaille d'or à la dernière Exposition Provinciale comme l'atteste la vignette ci-haut.

Deux importants contrats pour verrières sont en voie d'exécution, un pour l'église de Beauport, et l'autre à l'église Notre-Dame de Lourdes, pour le compte des RR. PP. Oblats de St-Sauveur, Québec.

Estimé et croquis fournis sur demande.

La maison Gauthier & Frère, la plus ancienne du genre dans la Province de Québec, établie en 1868, a décoré plus de 200 églises dans les différentes provinces du Dominion.

Spécialités : Peinture à fresque, décoration d'églises, dorure, encadrements de tous genres, pour chemins de Croix, peintures à l'huile, etc., etc.

MANUFACTURE DE MIROIRS — ATELIERS DE BIZEAUTAGE, etc.

Ouvrage fait avec soin et garantie de satisfaction.

La Compagnie Gauthier & Frère, Incorporée

Tél. 2300 295, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC

LA CAISSE D'ÉCONOMIE DE NOTRE-DAME DE QUEBEC

BANQUE D'ÉPARGNES

Fondée en 1848

BUREAU PRINCIPAL

Haute-Ville, Quebec, No 21, rue St-Jean.

SUCCURSALES A QUEBEC :

ST-ROCH, coin des rues St-Joseph et du Pont.

ST-SAUVEUR, No 801 rue St-Valier.

ST-JEAN-BAPTISTE, No 479 rue St-Jean.

BASSE-VILLE, No 53, rue St-Pierre.

LIMOILLOU, Boulevard St-Charles.

SUCCURSALES A LEVIS :

RUE COMMERCIALE, No 103, (au bas de la côte).

RUE EDEN, No 20, (sur la côte).

SONT OUVERTES LES SAMEDIS ET LUNDIS SOIRS, de 7 à 8.30 hres,
les succursales suivantes : ST-ROCH, ST-SAUVEUR, ST-JEAN-
BAPTISTE, LIMOILLOU et LEVIS RUE EDEN.

BANQUES À DOMICILE

Ne pas oublier que la CAISSE D'ÉCONOMIE offre aux familles de petites BANQUES en métal que l'on garde chez soi et dans lesquelles les parents et enfants peuvent placer leur petites économies qui sont ensuite, sur demande, entrées dans un livret que la Caisse leur fournit et sur lesquelles il est payé un intérêt.

COFFRETS DE SURETÉ

COFFRETS DE SURETÉ à louer au BUREAU PRINCIPAL et à la SUCCURSALE DE ST-ROCH, pour la garde de débetures, documents importants, bijoux et autres valeurs.

LA CAISSE D'ÉCONOMIE, en raison même de sa charte et de la nature de ces opérations, offre à ses déposants des garanties exceptionnelles